

# COMMUNE DE FELINES - CIMETIERE COMMUNAL

N° 119



Concession perpétuelle accordée en 1947 à SOULIER Maria pour y fonder la sépulture de sa famille.

## Défunts inhumés

SOULIER Maria

Aujourd'hui, le **15 octobre 2022** à 17 heures, nous, maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de **Madame MISSONNIER Delphine et Monsieur DARLE Stéphane, Adjoint au Maire**, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

## **TOMBE EMBROUSSILLÉE, ÉTAT D'ABANDON**

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès verbal.

**M. MEYZONET Philippe**  
Maire

**Mme MISSONNIER**  
Delphine, Adjointe au Maire

**M. DARLE Stéphane**  
Adjoint au Maire